



Nouvelles et information

CÔTE-NORD

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

154

DD2

Augmentation de la puissance de la centrale
Hydroélectrique SM-2

Côte-Nord

AUD6211-03-001

CNW CODE 01

500 000 \$ DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC POUR CONTRER L'ÉROSION DES BERGES SUR LA CÔTE-NORD

Baie-Comeau, le 23 septembre 1999 - Le ministre des Régions, M. Jean-Pierre Jolivet, a procédé aujourd'hui à la signature officielle d'une entente spécifique pour lutter contre le phénomène de l'érosion des berges qui est présent dans la majorité des municipalités de la Côte-Nord. Cette entente historique est le fruit d'un processus de concertation qui a nécessité la participation de six ministères du gouvernement du Québec.

" Cette annonce est la preuve qu'une démarche gouvernementale cohérente constitue le meilleur moyen de répondre aux besoins identifiés par les régions ", a déclaré le ministre Jean-Pierre Jolivet. À cet égard, le ministre a rappelé que les ententes spécifiques demeuraient l'outil idéal pour adapter l'intervention de l'État québécois aux réalités de chaque milieu.

L'entente, d'une durée de deux ans, permettra de constituer une enveloppe financière de 500 000 \$ pour appuyer l'analyse des différentes problématiques répertoriées en ce qui a trait à l'érosion des berges. Elle servira aussi à identifier les techniques d'intervention les plus appropriées et à planifier celles qui doivent être privilégiées. Un comité régional d'experts, formé de représentants des différents ministères concernés et du Conseil régional de développement (CRD) de la Côte-Nord, sera chargé du suivi de l'entente afin d'assurer la coordination des intervenants gouvernementaux dans la recherche de solutions pour contrer ce phénomène.

Le ministère des Régions injecte 160 000 \$ dans ce projet, dont 100 000 \$ par le biais du Fonds de développement régional (FDR) qu'il met à la disposition du CRD pour la conclusion d'ententes spécifiques. Les autres 60 000 \$ proviennent du Fonds conjoncturel de développement du ministère. La participation du ministère des Affaires municipales et de la Métropole se chiffre à 100 000 \$, alors que quatre autres ministères y vont d'une contribution de 60 000 \$: Sécurité publique, Transports, Ressources naturelles et Environnement.

Présent à la conférence de presse, le député de Saguenay et adjoint parlementaire du ministre de l'Environnement, M. Gabriel-Yvan Gagnon, a souligné l'importance d'une telle entente pour la région et la nécessité pour Ottawa de faire sa part. " Dans le passé, le gouvernement fédéral a soutenu des interventions dans d'autres régions et la population nord-côtière a droit au même traitement tant qu'elle paiera des impôts à Ottawa ", a ajouté monsieur Gagnon.

Pour sa part, le député de Duplessis, M. Normand Duguay, s'est réjoui de la signature de cette entente. " Je suis heureux que l'engagement que nous avons pris concernant l'érosion des berges soit en voie de réalisation ", a déclaré monsieur Duguay. " Réunir six ministères autour d'une même table n'est pas une mince tâche, mais nous avons la démonstration que tout est possible quand une région se mobilise ", a-t-il conclu.

Rappelons que l'érosion des berges est un phénomène continu sur la Côte-Nord. Année après année, le fleuve Saint-Laurent et les cours d'eau de la région maintiennent leur marche vers les infrastructures, notamment les routes et les résidences. Les marées, les tempêtes et les pluies importantes contribuent à l'accélération du processus.

La réponse à cette problématique, en raison de sa complexité, exige une approche et une action concertées. Le Conseil régional de développement de la Côte-Nord a fait de ce dossier une priorité, laquelle figure d'ailleurs dans son Plan stratégique de développement.

- 30 -

SOURCE :

M. Pierre Laberge
Attaché de presse
Cabinet du ministre des Régions
(418) 644-5846

Vitrine Québec

[Profil du ministère](#) | [Partenaires](#) | [Régions du Québec](#) | [Programmes](#) | [Nouvelles et information](#) |
[Commentaires](#) | [Pour nous rejoindre](#)

[Accueil](#) | [Index](#)

© [Gouvernement du Québec](#), 1998

Mise à jour: 1999 09 23

Québec ::